

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19316 - 75ÈME ANNÉE

Mobilisation du monde économique

Production Locale Réunion : les filières réunionnaises rassemblées pour être écoutées par le gouvernement



ADIR, ARIBEV-ARIV, ARIC, ARIFEL, ARIPA, Avi-Pôle Réunion, Chambre d'agriculture de La Réunion, CFS, CPCS, CPLR, CP-PR, FRCA, SICALAIT, SICAREVIA, Syndicat du Sucre, Urcoopa ont décidé de constituer la Production Locale Réunion afin de mieux se faire entendre auprès du gouvernement en parlant d'une seule voix. Ce collectif met en garde contre la remise en cause de mesures spécifiques à La Réunion qui risque de déstabiliser le « modèle économique de La Réunion ». Il doit présenter

aujourd'hui ses actions.

La Production Locale Réunion est un collectif constitué des entités suivantes : ADIR, ARIBEV-ARIV, ARIC, ARIFEL, ARIPA, Avi-Pôle Réunion, Chambre d'agriculture de La Réunion, CFS, CPCS, CPLR, CP-PR, FRCA, SICALAIT, SICAREVIA, Syndicat du Sucre, Urcoopa.

Ce collectif tiendra cet après-midi une conférence de presse pour présenter un plan d'action face à la politique de l'État, qui conduit le monde économique dans l'im-

pas. Voici le texte de présentation de cette conférence de presse :

« Face, d'une part, à la volonté affichée du Gouvernement de remettre en cause les dispositions particulières et les mesures spécifiques à notre territoire et, d'autre part, aux impasses dans lesquelles l'Etat entraîne aujourd'hui les filières agricoles, canne sucre, fruits et légumes, d'élevage, de la pêche, de l'agro-alimentaire et de l'industrie, ces dernières ont décidé collectivement de se mobiliser sous la bannière « Production Locale Réunion » .

La Production Locale Réunion a décidé d'agir pour faire cesser l'indifférence totale de l'Etat face au danger de déstabilisation du modèle économique de La Réunion. Elle a également interpellé en fin de semaine dernière, par un courrier commun, l'ensemble des élus réunionnais pour les associer à cette démarche. »

Ce sont donc toutes les filières de production qui se sont rassemblées derrière une seule bannière pour parler d'une seule voix auprès du gouvernement. Cette mobilisation montre l'ampleur de la crise qui touche La Réunion, et la crainte devant les perspectives ouvertes par la politique de Paris. Cette création montre également que face à la menace, il est possible de s'unir sur l'essentiel : survivre.

Premier rapport du Haut conseil pour le climat

Lutte contre le changement climatique : la France en retard dans le respect de ses engagements

Au moment où la France est touchée par une canicule exceptionnellement précoce, le premier rapport du Haut conseil pour le climat souligne le retard pris par ces pays dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre responsable du changement climatique.

Le premier avis émis par le Haut Conseil pour le climat sur les politiques publiques du gouvernement français pour réduire les émissions de gaz à effet de serre a été publié ce mercredi 26 juin. Il souligne les efforts insuffisants pour respecter les engagements internationaux de la France dans ce domaine.

Tout d'abord, ce rapport note que les engagements pris en 2015 par les pays ayant ratifié l'accord de Paris, même s'ils sont tous appliqués, sont « largement insuffisants pour stabiliser le réchauffement climatique à venir ».

Il indique que la feuille de route vers la neutralité carbone pour 2050 n'est pas suivie. Pour y arriver progressivement, des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre à court et moyen termes ont été fixés. Le premier de ces budgets carbone couvrait la période 2015 à 2018 et il a été dépassé de 3,5 %. « La baisse des émissions de 1,1 %

par an en moyenne pour la période 2015-2018 est beaucoup trop faible et très inférieure à la décroissance visée de 1,9 % par an soutenant ce premier budget », constate le HCC.

Sur le transport de voyageurs, le HCC constate un retard dans l'électrification des transports, ainsi qu'un faible transfert vers le train du transport de marchandises. Il note aussi une fiscalité inadaptée, avec « l'absence de l'éco-taxe ou les exonérations de fiscalité sur les carburants pour certaines activités ».

Au sujet de l'énergie, si en France la consommation de pétrole a baissé, cette diminution est deux fois trop lente alors que celle du gaz a augmenté. Sur les énergies renouvelables, le rapport précise que « les retards les plus importants concerneraient le solaire et l'éolien en mer pour l'électricité, ainsi que la biomasse et le solaire thermique pour la chaleur renouvelable ».

Améliorer la taxe carbone

Le HCC préconise la reprise de la hausse de la taxe carbone, inter-

rompue par le gouvernement d'Edouard Philippe face au mouvement des « gilets jaunes », car c'est un « instrument efficace » pour réduire les émissions de gaz à effets de serre. Le HCC demande un changement dans la méthode, afin que des mesures destinées à corriger les effets négatifs soient d'ores et déjà mises en place comme des primes à la conversion calculées en fonction des revenus, proposition du HCC.

Enfin, le rapport pointe la trajectoire « préoccupante » du montant des subventions aux énergies fossiles. Selon l'OCDE, elles auraient doublé en dix ans, atteignant 6 milliards d'euros en 2017. En France, « ces subventions prennent principalement la forme d'exonération fiscale comme le remboursement des taxes de carburant aux transports routiers », explique le HCC. « Il s'agit donc de supprimer ces exonérations fiscales, tout en accompagnant les entreprises et les ménages impactés par ces suppressions. » Rappelons que la France s'est engagée à supprimer ces subventions en 2025, soit dans seulement six ans.

Communiqué de la Section PCR de Saint-André

Germain Polder n'est plus

La Section PCR de Saint-André a appris avec tristesse la disparition de Germain Polder dit « Macado », survenue lundi, à l'âge de 70 ans, suite à une longue maladie. Germain était le frère de notre camarade Suzie Polder, militante PCR, et avait par le passé, participé aux luttes de notre Parti, à Saint-André.

Une délégation de la Section de Saint-André et Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne et Secrétaire

général du PCR ont marqué leur présence, à la veillée, lundi, au Centre funéraire de Primat.

Les obsèques de Germain Polder ont eu lieu hier après-midi, à Saint-André. A ses enfants, à Suzy et à toute sa famille, la Section PCR de Saint-André réitère ses sincères condoléances.

David Gauvin
Secrétaire de Section

Edito

Pourquoi les Réunionnais ne passent-ils pas les épreuves du Brevet à Paris ?

En France, un épisode caniculaire est attendu cette fin de semaine. Les températures seront nettement supérieures à 30 degrés sont prévues pour jeudi et vendredi, date de l'examen national du Brevet des collèges. Parce que l'on ne transige pas avec la sécurité, a expliqué en substance le ministre de l'Éducation nationale, l'examen est reporté en France à la semaine prochaine, quand la canicule sera passée. Et le ministre a même annoncé hier que les élèves qui ont des « circonstances familiales justifiées » pour passer les épreuves à une session d'examen en septembre. « Circonstances familiales justifiées » concernent notamment les élèves qui partent en vacances avec leur parent et ne peuvent pas annuler ou changer leur billet d'avion ou de train.

À La Réunion, rien ne s'oppose à la tenue de cet examen à la date prévue. D'ailleurs, le Rectorat a tout d'abord confirmé que dans notre île, les examens du Brevet des collèges se tiendront jeudi et vendredi comme prévu. Mais dans la journée, une information contraire est parvenue : à La Réunion, l'examen du Brevet est reporté aux mêmes dates qu'en France.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas aller au bout de la logique et organiser les épreuves du Brevet des collèges de La Réunion à Paris ?

J.B.

In kozman pou la rout

« Pléré avan pou ri apré ! »

Matsh fotbal madam rant la Frans épi Brézil la fini. Lékip La Frans la gagné é lékip Brézl la pèrd. Balon lé ron pou toulmoun : sa sé lo règloman fotbal. Zordi li la done favèr bann fransé. Domin ? Domin sé in n'ot zour. Kan lo matsh té fini bann zournalis la fé koz bann zouère épi shakinn la di son kat ti mo. An parmi l'avé Marta, zouère Brésil, pétète méyèr zouère madam néna ankor zordi é èl la anprofite lo mikro pou lans in apèl bann jenn é pou dir azot sak èl i pans sé la vérité : plèr é soufèr avan pou sourir apré. Kan ou la fine gagné. Sa lé vré pou football, lé vré pou zétid, lé vré pou travaye. Finalman lé vré pou la vi èl mèm. Pars, sanm pou moin, la vi sé in lite dopi promyé zour ziska dèrnyé é lé difisil trik (drib si zot i vé) bann problèm la vi. I paré dann désèrtin péi Madégaskar demoun i plèr kan in zanfan lé éné, épi i fé la fète kan vyé moun i mor. Pou nou sré plito lo kontrèr ! Kisa néna rézon, kisa néna tor ? Mi koné pa, mé kan lé konmsa lé konmsa. Alor, mésyé médam la sosyété, si la vi sé in lite, i fo aprann lité é kan ou i gingn, l'èrla ou néna lo droi ri sansa sourir. Mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Siptadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Arète di dosik, dosik, dosik, di kann, kann, kann avèk son bann ko-prodiksyon !

Dopi kék zour néna bann gro niyaz la pré ramasé dsi nout prodiksyon kann. Dopi kékzour ni koné gouvèrnman lé paré pou shant lo mizérér dsi nout prodiksyon é dsi bann prodiktèr nout péi san fé in kont avèk plis douz mil famiy i viv avèk la prodiksyon kann.

Antansyon, mi di kann, é mi di pa do sik. Pars do sik sé in produi, mé kann sé a l'èr kni koné plizyèr santène produi épi sou-produi i pé tir dann kann. Mi pé rapèl azot inndé : boushon avèk la mar kann, légo avèk plastik biodégradab i sort dann kann. Mi pé anparl azot ankor bagapan, karbiran, matyèr plastik, lévir, langré, médikaman, konpos, léstrésité, gallabé, bonbon, vèrni.. . Mi arète la pars nout zournal la fine anparl de sa épi si mi tronp pa noré konm ki diré koni zordi par la sink san produi i tir dann kann.

Alor kan i parl solman d'sik, sa I mète amoin an kolèr é ou la bo dir, rodir, néna poin pli sour ké sak I vé pa antann, néna poin plis avèg ké sak I vé pa oir, é na poin pli trète par rapor nout prodiksyon kann ké sak I di solman dosik, dosik, dosik..é i obli nout kann konm moiyn pou dévlop nout lékonomi. San parl sak par ignorans sansa par trayiszon a préfèr tir zot mèm in bal dann z'ot pyé.

Néna ankor in n'afèr mi shass pa ansanm, sé sak i di alon rash tout kann pou fé lo viv pou nou manzé. Alé oir, inn i anpèsh pa l'ot. La pa nout prodiksyon kann va anpèsh anou plant légime, plant do ri, plan mapinm-sorgo si zot i konpran myé -plant ravaz, kafé bourbon pointu, lo thé gran kalité, épi d'ot é d'ot é d'ot ankor. La pa nout kann va anpèsh anou dévlop lélvaz, an kontrèr. Mé zami, nout tèr néna in gran fonn zénérozité, mé nout sistèm i tourn ali lo do.

Kann la pa solman do sik sé tout sak i pé fé avèk, é néna dé shoz, mi di azot i ont par santène koprodiksyon.

Justin